



Décision de radiodiffusion CRTC 2013-443

Version PDF

Ottawa, le 27 août 2013

Radio Chalom
Montréal (Québec)

CJRS Montréal – Renouvellement administratif

1. Le Conseil **renouvelle** la licence de radiodiffusion de l'entreprise de programmation de radio CJRS Montréal (Québec), du 1^{er} septembre 2013 au 31 décembre 2013, en vertu des modalités et **conditions de licence** en vigueur dans la licence actuelle.
2. La présente décision ne règle en aucune façon les questions qui pourraient être soulevées quant au renouvellement de cette licence.

Secrétaire général

**La présente décision doit être annexée à la licence.*